

Nous continuerons d'en tenir compte et de prendre des mesures à cet égard. Je suis convaincu que nous pourrions bientôt présenter au député et à cette Chambre d'autres observations et suggestions quant aux moyens à prendre pour satisfaire aux exigences du vérificateur général.

[Français]

M. Richard Bélisle (La Prairie): Monsieur le Président, le vérificateur général nous dit encore dans son rapport déposé aujourd'hui qu'il pourrait en coûter 1,2 milliard de dollars de plus aux contribuables canadiens en pertes fiscales dans le secteur des ressources et des sociétés pétrolières et minières.

Voici un cas cité par le vérificateur général. Après 14 ans de contestations judiciaires, de litiges, de négociations et de discussions, on ne s'entend toujours pas sur la façon de calculer les bénéfices de ces sociétés.

Quel est le plan d'action du ministre responsable du Conseil du Trésor pour mettre fin à cette saga judiciaire qui a déjà coûté très cher aux contribuables canadiens, pour récupérer les montants d'argent dus au gouvernement et pour colmater définitivement les brèches dans les abris fiscaux qui nous coûtent si cher?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): En ce qui concerne les ressources naturelles, monsieur le Président, le vérificateur général se référerait à un cas spécifique, et il faut dire que le gouvernement a agi très rapidement une fois que le litige fut réglé.

En ce qui concerne les abris fiscaux, on a déjà dit que tout était sur la table et que nous allions vraiment examiner toutes les échappatoires, toutes les exemptions qui existent. Et j'espère, vu la question de mon collègue, que le Bloc québécois va nous appuyer lorsqu'on va présenter le budget à la Chambre.

* * *

[Traduction]

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme le ministre le sait sans doute, de nombreux Canadiens comptent beaucoup sur leurs placements dans des REER pour leurs revenus de retraite. C'est la raison pour laquelle la déclaration faite en décembre par le secrétaire parlementaire du ministre, au sujet de la révision de ce système, a tellement inquiété les Canadiens.

• (1450)

Le ministre peut-il affirmer clairement aux Canadiens que son gouvernement ne mettra pas en danger leur bien-être matériel futur en limitant davantage leurs contributions à des REER?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, je vois qu'une fois sur les banquettes ministérielles, un député prend la parole plus souvent que dans l'opposition.

Questions orales

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre de la consultation menée en prévision de l'établissement du budget, qu'il était en train de revoir non seulement l'ensemble des dépenses gouvernementales, mais l'ensemble des politiques du gouvernement. L'objet de la question du député est évidemment au nombre des éléments en cours de révision.

Je peux tout de même dire au député que le gouvernement ne prendra jamais de mesures qui mettraient en danger le revenu de pension des Canadiens. Nous allons nous assurer que le régime fiscal canadien est juste et équitable envers tout le monde.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances.

Peut-il garantir aux Canadiens—ou au moins apaiser leurs craintes à cet égard—que les régimes enregistrés d'épargne-retraite seront maintenus, non pas comme des réductions d'impôt qu'il convient de diminuer, mais bien comme un filet de sécurité personnel qu'on peut encourager les gens à se donner pour assurer leur retraite à l'avenir?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, je crois que la question supplémentaire de mon collègue est exactement la même que sa première question, et qu'elle appelle la même réponse. Les REER sont un élément important du programme d'épargne-retraite au Canada. Nous sommes cependant en train de réviser toutes les politiques, sans exception.

Les questions de mon collègue trouveront une réponse au moment de la présentation du budget.

* * *

LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au ministre du Patrimoine canadien, porte sur la vallée de la rivière Rouge, dans la région de Scarborough.

Le ministre n'ignore pas que le gouvernement fédéral s'est engagé à négocier avec le gouvernement ontarien en vue de la protection de ces 10 000 acres et a promis de consacrer 10 millions de dollars à la préservation de la vallée de la rivière Rouge.

Le ministre peut-il confirmer si le gouvernement fédéral a l'intention d'honorer ses engagements? Peut-il dire à la Chambre où en sont les négociations avec la province et donner des garanties quant à la participation future du fédéral à ce vaste projet environnemental en milieu urbain?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, le député de Scarborough—Rouge River est tout à fait justifié de nous rappeler que le gouvernement fédéral appuie la création de ce merveilleux parc qui a vu le jour en 1988 par suite d'une décision du gouvernement précédent.

Le gouvernement est toujours en faveur de la création de ce parc, exemple parfait de la coopération qui peut exister entre le fédéral, les provinces et le secteur privé.